

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Argentine-Fonds-Vautours-La-Citibank-coincee-par-le-juge-Griesa>

Argentine/Fonds Vautours : La Citibank coincée par le juge Griesa

- Argentine -

Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2015

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'étau se resserre autour de la Citibank dans l'affaire qui oppose l'Argentine aux Fonds Vautours. Le juge new-yorkais Thomas Griesa a encore rejeté la demande d'autoriser le versement des intérêts de la dette argentine des titres en dollar sous loi argentine, en vue de l'échéance du 31 mars prochain. L'Argentine, pour sa part, sera entendue le 24 Mars par la Cour d'Appel à propos de la décision d' « outrage » rendue par le même juge Griesa.

Au siège de la *Citibank* on déclare « explorer toutes les options légales » pouvant satisfaire la décision de la Cour et la loi argentine. Cette affaire traîne depuis des mois et le juge Griesa campe sur ses positions, à savoir que par trois fois déjà il a, sans suspendre sa décision, autorisé ponctuellement et de façon exceptionnelle le versement des intérêts dus aux détenteurs de titres sur la dette argentine (en juillet, septembre et décembre), mais toujours refusé de revenir sur son jugement.

Après plusieurs requêtes les avocats de la *Citibank* ont demandé une procédure de « stay » afin de pouvoir effectuer le prochain paiement. Le juge new-yorkais l'a encore rejetée. Ainsi *Citibank* se trouve dans l'obligation soit de ne pas respecter le jugement de Griesa, soit de ne pas respecter les lois argentines, s'exposant aux sanctions du gouvernement. Le ministère de l'économie argentin a rappelé qu'en ne procédant pas au paiement des créanciers de la dette alors que les fonds lui ont été versés par l'Etat argentin, « la Citibank s'expose à violer les lois du pays et donc à perdre sa licence ». Des risques qui n'ont rien d'hypothétiques, selon les dires mêmes de la *Citibank* dans son mémo à Griesa.

Griesa enfermé dans ses jugements

Pour mémoire, il y a quelques semaines le juge anglais David Richards a estimé que les titres émis en euros sous loi britannique dans le cadre des programmes d'échange de la dette argentine (2005-2010), ne doivent pas être affectés par la décision du juge new-yorkais Thomas Griesa de bloquer ces fonds (lire [Fonds Vautours/Argentine : Bataille juridique entre Londres et New-York](#)).

Il s'agissait cette fois de fonds bloqués par la BoNY (*Bank of New-York*). En clair, la juridiction de New York ne peut s'imposer à celle de Londres. Depuis le 30 juin dernier ces fonds ont été versés par l'Argentine à la *Banque of New York* (BoNY), mais cette institution financière a refusé de les reverser aux créanciers sur ordre du juge Griesa. Il semble que la décision du juge britannique n'ait pas infléchi la position de Griesa concernant la *Citibank*.

Depuis des mois les jugements du magistrat new-yorkais Griesa, voulant forcer le gouvernement argentin à rembourser à 100% les Fonds Vautours dont *NML* et *Aurelius* de Paul Singer, ouvrant ainsi une brèche dans le principe des accords de restructuration de dettes, ont bloqué une partie des fonds destinés aux 92,3% des créanciers qui ont accepté la restructuration de la dette.

Outrage ou Souveraineté

Alors qu'aucune avancée n'est en vue du côté d'une éventuelle négociation avec les Fonds Vautours, sur le plan judiciaire la bataille continue : le 24 mars prochain, une audience se tiendra devant la Cour d'Appel de New York afin que l'Argentine puisse plaider sa position sur la décision d' « outrage » rendue à son encontre par le juge Thomas Griesa le 29 septembre dernier. Le juge accusant l'Argentine d'avoir pris des « mesures illégales pour échapper à sa

sentence », alors que l'Argentine avait fait voter par son parlement la possibilité de payer ses créanciers sans passer par BoNY (Bank of New York Mellon) comme agent payeur puisque celle-ci n'a pas versé la totalité de l'argent de l'échéance de juin aux créanciers se pliant aux ordres du juge New-yorkais Griesa (Lire [En Argentine, cristallisation du feuilleton autour des Fonds Vautours](#)).

Selon le rapport de 62 pages déposé par l'Argentine cette décision d' « outrage » est en violation avec l'immunité souveraine du pays et contraire à la législation étasunienne. « Les tribunaux locaux n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions portant sur des actions souveraines de pays étrangers prises sur leur propre territoire. Les représentants de l'Argentine vont expliquer que ce jugement « est inapplicable » au regard de la Loi sur l'immunité souveraine des Etats-Unis (FSIA). Reste à savoir quelle lecture en fera la Cour d'Appel, qui jusque là ne s'est pas opposée frontalement aux décisions du juge Griesa.

Estelle Leroy-Debiasi pour [El Correo](#)

Pour en savoir plus une sélection d'articles :

- [Fonds Vautours/Argentine : Bataille juridique entre Londres et New York](#) , 18 février 2015.
- [Argentine-Fonds Vautours : une nouvelle donne en janvier 2015](#), 24 décembre 2014
- [En Argentine, cristallisation du feuilleton autour des Fonds Vautours](#) , 11 Novembre 2014
- [Argentine-Fonds Vautours : Un nouveau cadre légal de paiement de la dette](#), 7 septembre 2014
- [Argentine et fonds vautours : Prochains rendez vous avec la justice newyorkaise](#), 17 aout 2014
- [L'Argentine enquêtera via la Security Exchange Commission \(SEC\) sur une « escroquerie » des vautours autour des CDS](#), 2 aout 2014
- [Argentine : Après le « Griefault », le feuilleton continue...](#), 31 juillet 2014.
- [L'Argentine en « Griefault » mais pas en cessation de paiement](#), 31 Juillet 2014.
- [Argentine-Fonds Vautours : Les créanciers européens se font entendre](#). 30 juillet 2014
- [Argentine-Fonds vautours : Le juge Griesa autorise le paiement de certains titres mais complique la donne](#) 29 juillet 2014.
- [Argentine-Fonds Vautours : Chronique d'un « faux » défaut annoncé](#), 28 juillet 2014.
- [L'Argentine élabore une solution pour payer ses échéances](#). El Correo, 19 juin 2014.
- [Fonds Vautours : L'Argentine devant la Cour Suprême US](#). El Correo, 12 février 2014.
- [Argentine contre Fonds Vautours : la Cour Suprême US se penchera sur le sujet](#). El Correo, 14 janvier 2014.
- [Fonds Vautour : La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté l'étude du cas argentin](#). El Correo, 8 octobre 2013.
- [Argentine contre Fonds Vautours : l'AG de l'ONU prise à témoin](#). El Correo, 28 septembre 2013.
- [Dette souveraine argentine-USA : La victoire des vautours](#). El Correo, 15 septembre 2013
- [Argentine contre Fonds Vautours : Soutien de la France, ambiguïté du FMI sous pression US](#). El Correo, 30 juillet 2013.
- [Bras de fer entre l'Argentine et les fonds vautours : Le dangereux lobby de l'ATFA](#). El Correo, 23 novembre 2012.

[El Correo](#), Paris, le 17 mars 2015.

[Contrat Creative Commons]

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une

oeuvre de www.elcorreo.eu.org.

Post-scriptum :

* **Estelle Leroy-Debiasi** est journaliste professionnelle, Diplômée en Economie, ex rédactrice en chef du quotidien économique La Tribune.